

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE VARENNE ET DU HOULME

RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2006



Loi du 12 juillet 1999

55 Boulevard du Général De Gaulle 61440 MESSEI

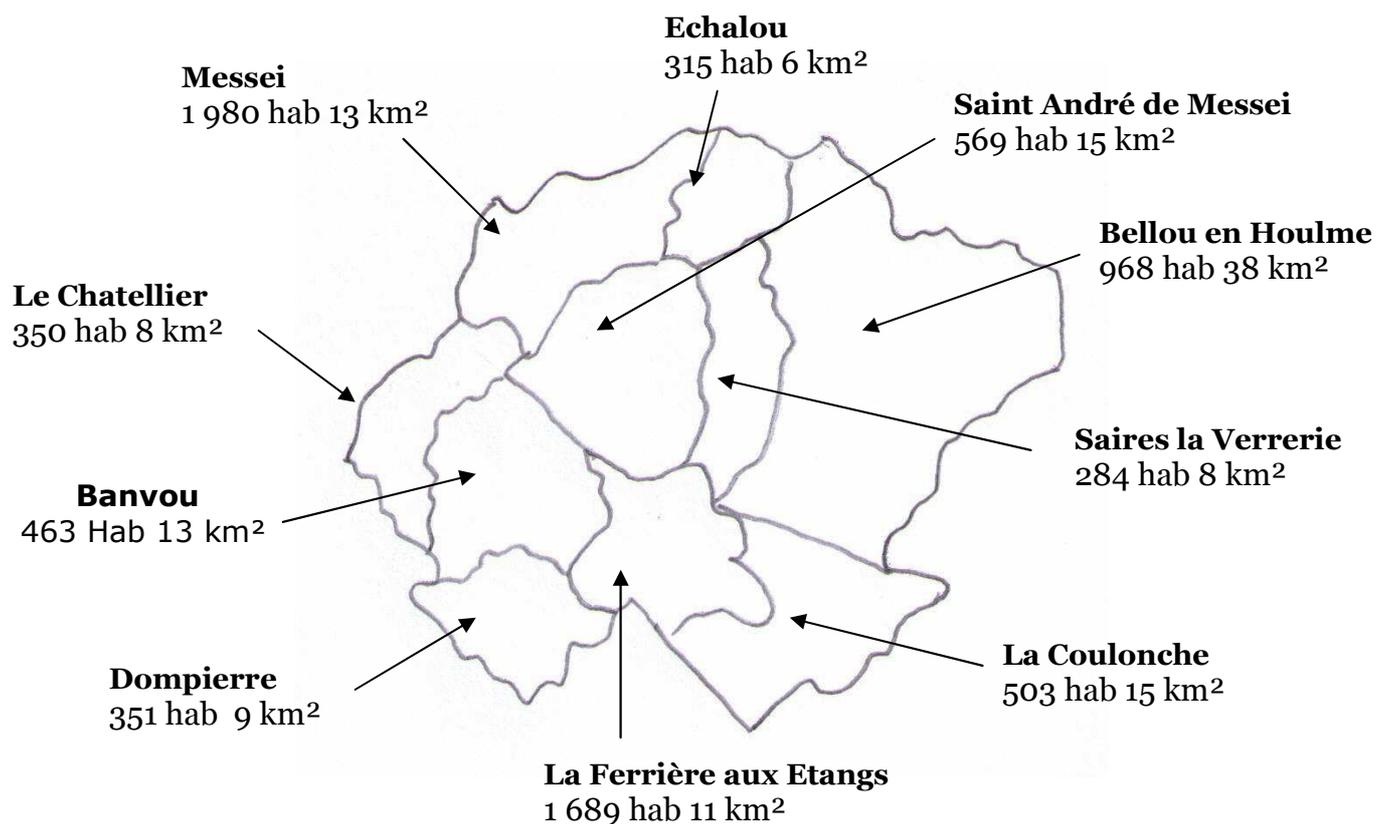
SOMMAIRE

La Communauté de Communes :	3
En 2006 :.....	3
Les élus de la CDC :	4
Fonctionnement :	5
Les Commissions :	5
Taux d'imposition :	6
Subventions :	6
Compte Administratif :	6
Section de fonctionnement :	7
Section d'investissement :	8
Compétences :.....	9
Domaine économique :	10
Aménagement de l'espace :	11
Tourisme – Culture – Loisirs :	11
Protection et mise en valeur de l'environnement – Cadre de vie :	12
Voirie :	12
Divers :	13

La Communauté de Communes exerce ses compétences depuis le 25 janvier 1995, créée à l'initiative de Monsieur Gérard Burel.

La Haute Varenne et du Houleme est composée de 10 communes représentant une population totale de 7 472 habitants au recensement de 1999 pour une superficie de 136 km².

Les communes membres :



En 2006 !!!



- Juin : Visite du patrimoine d'Orne Habitat/ Définition de l'intérêt communautaire
- Juillet : Arrivée de la secrétaire de la CDC
- Sept/Oct : Réception des travaux des logements locatifs et de l'aménagement du bourg du Chatellier
- Novembre : Visite des travaux d'entretien de la voirie 2006

Les élus du Conseil Communautaire en 2006

Président

Gérard BUREL, Président du Conseil Général, Conseiller municipal de Messei

Vice-Président

Jacques TOUTAIN, 1^{er} Adjoint - Conseiller municipal de Bellou en Houlme

Conseillers communautaires

Banvou

Jean Louis PELLERIN
Alain Panchau

Bellou en Houlme

Jacques TOUTAIN
Gérard BERTRAND

Dompierre

Daniel BIGEON
Eric JARDIN

Echalou

François LE MEUR
Patrick LEBRUN

La Coulonche

Bruno LOUISE
Claude FROC

La Ferrière aux Etangs

Marie-France LE BOZEC
Jean Louis MARIE
Thierry OLIVIER
Vincent BEAUMONT

Le Chatellier

Pierre DOFFENIES
Thérèse SALLES

Messei

Gérard BUREL
Michel DUMAINE
Francis HAMARD
Alain DUVAL

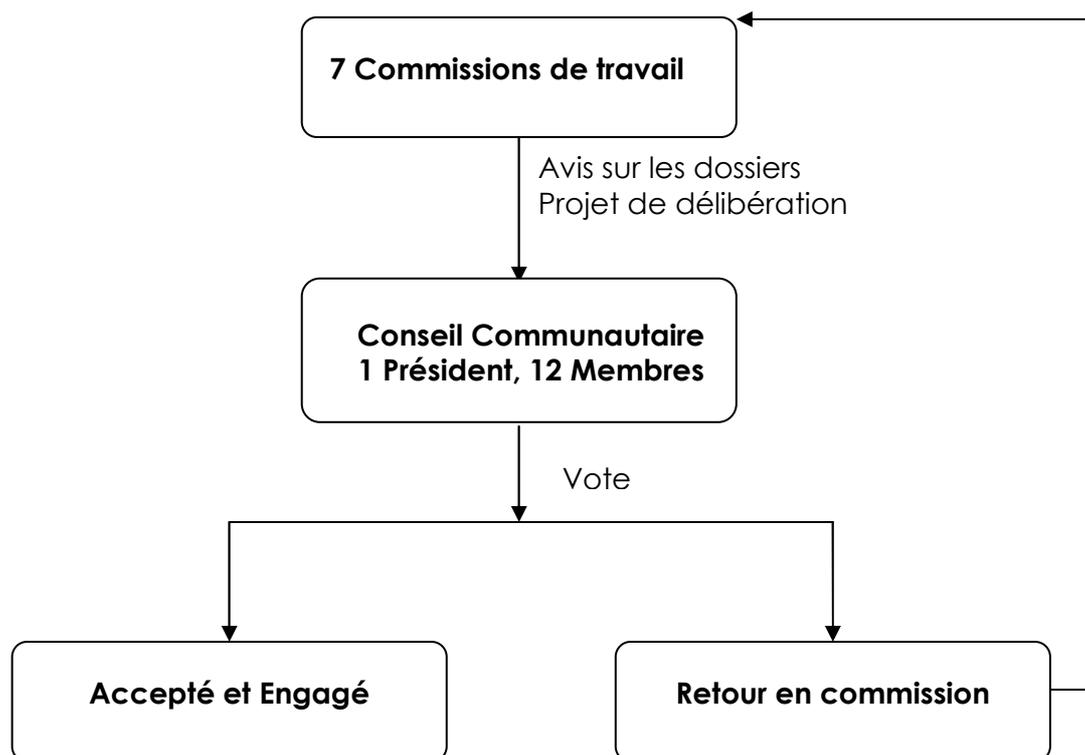
Saint André de Messei

Madeleine DURAND
Jean Claude GUILLEMINE

Saires la Verrerie

Roland LAINE
Marc TOUTAIN

FONCTIONNEMENT



LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

➤ **Finances et affaires juridiques**

Jacques TOUTAIN (Président), Alain DUVAL, Madeleine DURAND, Marie-France LE BOZEC, Jean Claude GUILLEMINE, Vincent BEAUMONT, Pierre DOFFENIES.

➤ **Affaires économiques et de l'emploi**

Michel DUMAINE (Président), Marc TOUTAIN, Bruno LOUISE, Francis HAMARD, Eric JARDIN, Madeleine DURAND, Vincent BEAUMONT.

➤ **Aménagement de l'espace**

Jean Louis PELLERIN (Président), Roland LAINE, Thierry OLIVIER, Daniel BIGEON, François LE MEUR, Francis HAMARD, Jacques TOUTAIN.

➤ **Culture – Loisirs – Education**

Thérèse SALLES (Présidente), Claude FROC, Patrick LEBRUN, Jean Louis MARIE, Pierre DOFFENIES, Eric JARDIN.

➤ **Protection – Mise en valeur de l'environnement – cadre de vie – tourisme**

Marc TOUTAIN (Président), Thierry OLIVIER, Alain PANCHAU, Michel DUMAINE, Jacques TOUTAIN, Jean Louis MARIE, Jean Claude GUILLEMINE.

➤ **Voirie**

Alain PANCHAU (Président), Gérard BERTRAND, Bruno LOUISE, Alain DUVAL, Daniel BIGEON, François LE MEUR, Jean Claude GUILLEMINE, Jean Louis MARIE, Roland LAINE, Jean Louis PELLERIN, Thérèse SALLES.

TAUX D'IMPOSITION

Les Taux d'imposition restent inchangés.

Taxe d'habitation :	2.58%
Taxe Foncier bâti :	4.36%
Taxe Foncier non bâti :	8.85%
Taxe professionnelle :	1.52%

SUBVENTIONS

Le Conseil Communautaire a voté les subventions suivantes :

ADECCO :	7 472 €
Orne Développement :	400€
Le Savoir et le Fer (Musée) :	11 500€
Galerie Charles Léandre :	1 166 €
Association Loisirs et Culture	
Pays de la Varenne et du Houlme :	3 000 €
Trottoirs Mouillées :	200€

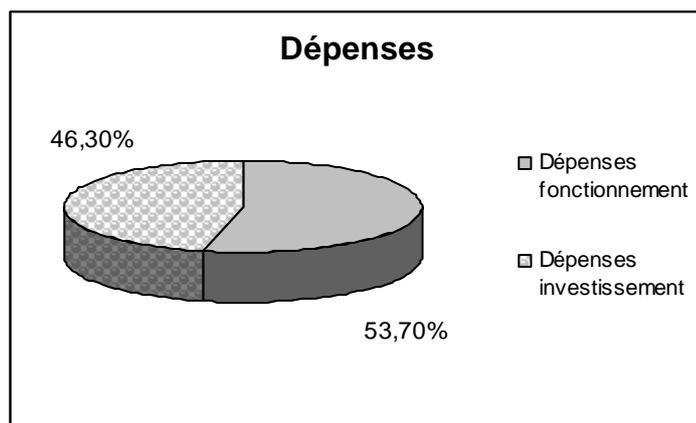
COMPTE ADMINISTRATIF 2006

Le résultat du compte administratif pour l'année 2006 est le suivant :

Section Fonctionnement

Dépenses : 964 758.19 €

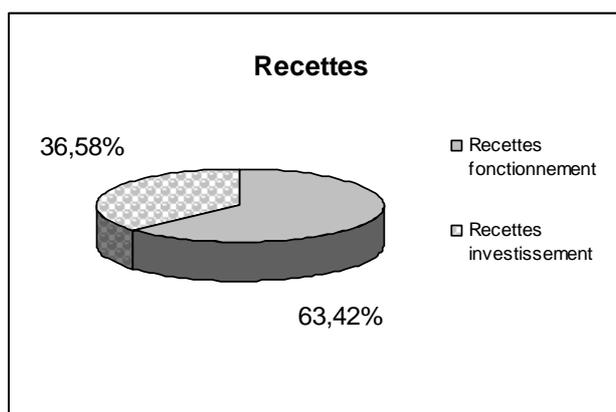
Recettes : 1 191 053.88 €



Section d'investissement

Dépenses : 831 725.47 €

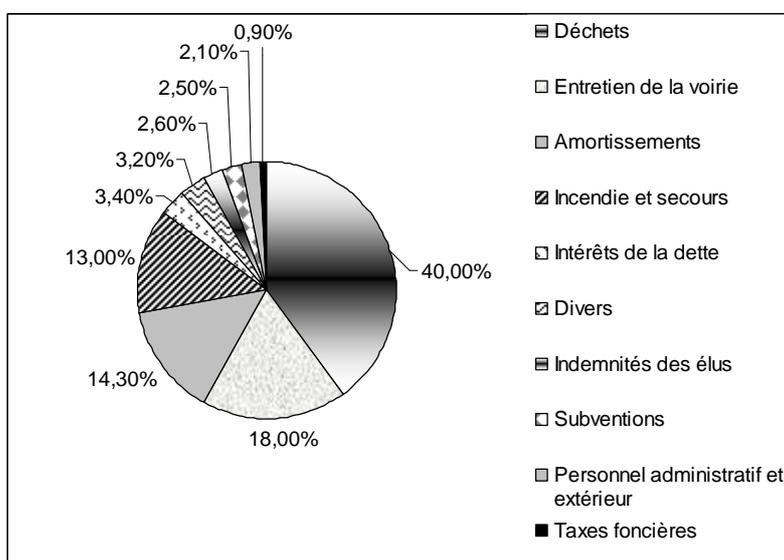
Recettes : 686 999.13 €



Section de fonctionnement

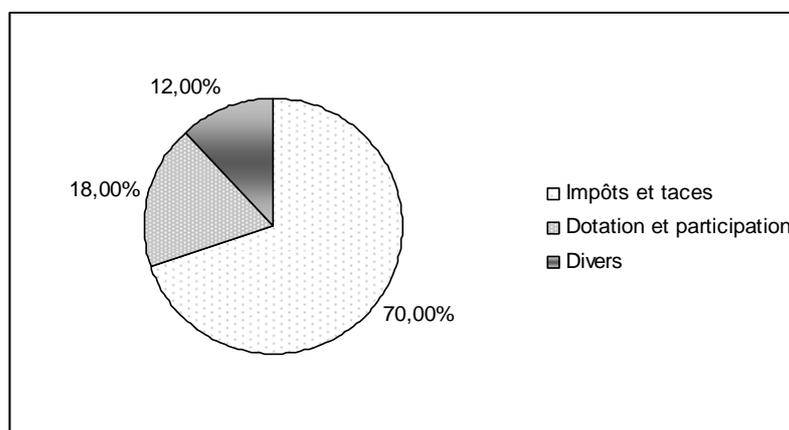
Dépenses : 964 758.19€

- Déchets (Traitement des ordures ménagères, déchèteries et collecte sélective) : 40%
- Entretien de la voirie : 18%
- Amortissements : 14.30%
- Incendie et secours : 13%
- Intérêts de la dette : 3.40%
- Divers (Assurances, maintenance, études et recherche, participations diverses) : 3.20%
- Indemnités des élus : 2.60%
- Subventions : 2.50%
- Personnel administratif et extérieur : 2.10%
- Taxes foncières : 0.90%



Recettes : 1 191 053.88€

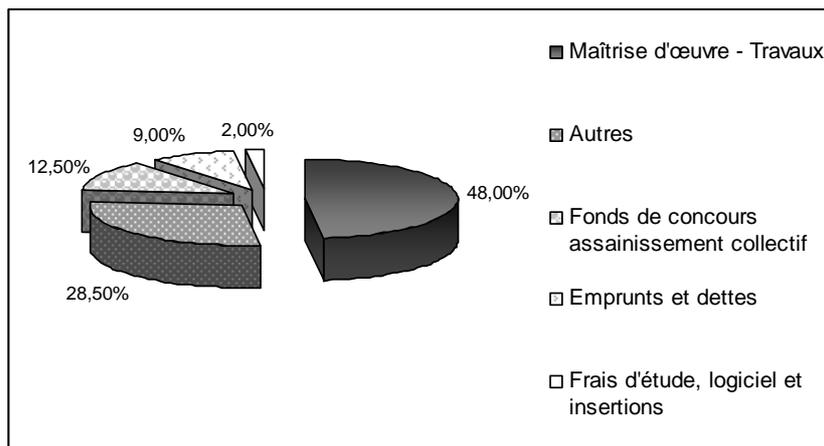
- Impôts et taxes : 70% dont 32.60% taxe sur les ordures ménagères
- Dotations et participation : 18%
- Divers (excédent de l'année précédente, amortissements des subventions) : 12%



Section d'investissement

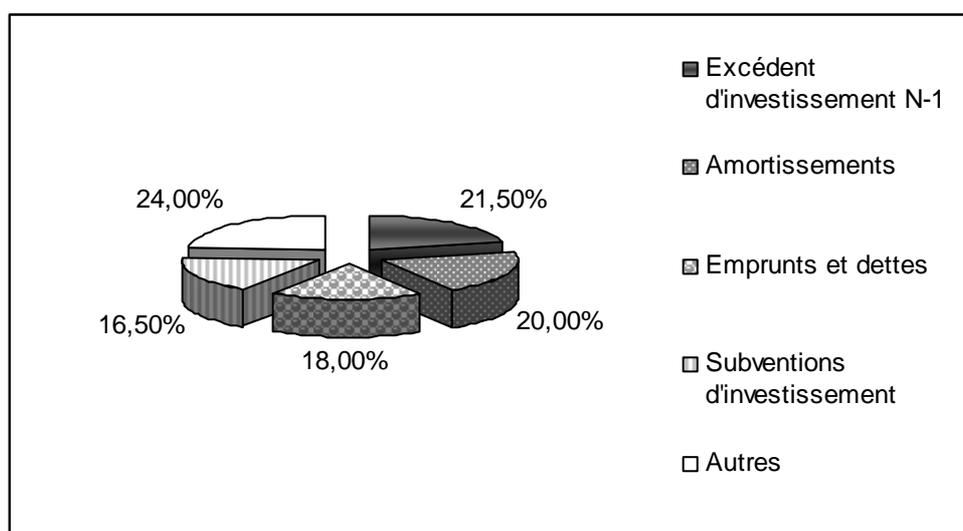
Dépenses : 831 725.47€

- Maîtrise d'œuvre et travaux : 48%
- Autres (acquisition mobilier, branchement aux réseaux,...) : 28.5%
- Fonds de concours assainissement collectif : 12.50%
- Emprunts et dettes : 9%
- Frais d'étude, logiciel et insertions : 2%



Recettes : 686 999.83€

- Excédent d'investissement N-1 : 21.50%
- Amortissements : 20%
- Emprunts et dettes : 18%
- Subventions d'investissement : 16.50%
- Autres (restes à réaliser, dotations...) : 24%



Compétences

Suite à la définition de l'intérêt communautaire

La Communauté de Communes de la Haute Varenne et du Houlme exerce, selon les dispositions de l'article L5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales, les compétences suivantes :

I – AU TITRE DES COMPETENCES OBLIGATOIRES

A – Domaine Economique

- a) - *Toutes actions en ce domaine, industrielles, artisanales ou de services.*
- b) - *L'élaboration d'un inventaire prenant en compte les zones d'activités.*

B – Aménagement de l'espace

- a) - *L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'habitat visant à répondre aux besoins en logement neufs et anciens et à favoriser et assurer, entre les communes, une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.*
- b) - *L'étude, la constitution des dossiers et la mise en œuvre des opérations définies par le contrat de pôle intercommunal, tel qu'il sera signé avec la Région Basse-Normandie.*
- c) - *L'élaboration, la révision et le suivi d'un schéma de cohérence territoriale.*

II – AU TITRE DES COMPETENCES OPTIONNELLES ET FACULTATIVES

A – Tourisme – Culture – Loisirs

- a) - *La mise en œuvre de projets visant au développement du tourisme (promotion, aménagement, accueil et hébergement) et contribuant à augmenter l'attrait du territoire communautaire.*
- b) - *Toutes actions visant à améliorer les chemins et sentiers de randonnée agréés par le Conseil de Communauté et assurant la continuité des itinéraires de promenade ou de randonnées sur le territoire communautaire.*
- c) - *La prise en charge financière d'animateurs pour des activités culturelles, sportives et éducatives.*

B – Protection et mise en valeur de l'Environnement – Cadre de vie

- a) – L'étude et la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement des eaux usées, en complémentarité ou en liaison avec les actions départementales, régionales et/ou de l'Etat.
- b) – *L'entretien des cours d'eau dans le cadre des programmes agréés par le Conseil de Communauté.*
- c) – La collecte et le traitement des ordures ménagères.
- d) – La contribution au budget du service départemental d'incendie et de secours.
- e) – Le Service Public d'Assainissement Non Collectif étant précisé que la Commune de Bellou en Houlme adhère au contrat territorial de la Rouvre.

C – Voirie

L'entretien des voies communales et rurales revêtues (enduits, emplois partiels, curage des fossés, arasement et accotements), y compris les ouvrages d'art et à l'exclusion des trottoirs, de l'élagage et de l'épavage.

Domaine économique

ZAC de la Haute Varenne

Parallèlement aux dossiers de Création - Réalisation de la ZAC, le cabinet SETUR (35 – Chartres de Bretagne) poursuit l'étude d'impact et monte le dossier de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau.

En outre, une consultation est lancée en vue de retenir un maître d'œuvre Travaux pour la réalisation de la voirie de desserte des parcelles de la partie Nord, le bassin de rétention et son exutoire ainsi que le rond point sur la route départementale n°43. Le cabinet Ouest Infra (Ifs-14) est retenu.

Egalement, le Conseil communautaire a décidé d'acquérir une parcelle de terrain située derrière l'entreprise Gine-Tranor. Ce terrain est dans l'emprise de la partie nord de la ZAC qui sera dans un premier temps aménagée.

ZA du Pont Nord à La Ferrière aux Etangs

Une étude de faisabilité pour l'aménagement de la zone artisanale dite « du Pont Nord » de La Ferrière aux Etangs est réalisée par le Cabinet d'études Ingé-Infra (Hérouville SaintClair – 14).

Aménagement de l'espace

PLA de Bellou en Houlme, Le Chatellier, La Coulonche et La Ferrière aux Etangs

Les travaux de viabilisation des 12 logements locatifs répartis sur les communes de La Coulonche, La Ferrière aux Etangs et Bellou en Houlme ont été terminés et attribués en 2005.

Seuls les travaux de viabilisation des 8 logements locatifs sur la commune du Chatellier se sont achevés courant 2006 pour être réceptionnés en octobre par la Commission de l'Aménagement de l'espace.

Le montant de ces travaux (branchements aux réseaux divers et maîtrise d'œuvre compris) est de 321 900.03 €TTC.

PLA 2^{ème} tranche de Bellou en Houlme

Les travaux de viabilisation des 4 logements locatifs confiés à Orne Habitat se poursuivent et se terminent. Les logements sont attribués en juin, et la commission aménagement de l'espace réceptionne les derniers travaux en octobre 2006. Le montant de ces travaux (branchements aux réseaux divers et maîtrise d'œuvre compris) est de 91 548.05€ TTC.

Réhabilitation de l'ancienne école du gué plat à La Ferrière aux Etangs

Le cabinet J.S.A. a élaboré un cahier des charges en vue d'une consultation pour la passation d'un bail à réhabilitation. Or, le conseil communautaire n'étant pas certain de la procédure à suivre pour cette consultation, préfère interroger les organes de l'Etat à ce sujet. Le SENAT y répondra grâce à la question orale posée par le Sénateur A.LAMBERT en novembre : Le bail à réhabilitation n'est pas soumis aux règles des marchés publics.

Les prochaines constructions de logements sociaux

Le Cabinet d'études SAFEGE ENVIRONNEMENT (Caen) a été retenu en qualité de maître d'œuvre pour les travaux de viabilisation des 6 logements locatifs sur la commune de Messei et des 6 logements locatifs sur la commune de Dompierre.

Contrat de pôle

Le Pourtour de l'Eglise du Chatellier

Les travaux sont terminés et réceptionnés par la commission Aménagement de l'Espace en octobre. Le montant des travaux hors maîtrise d'œuvre est de 125 763.88 € TTC.

Les entrées du bourg de Bellou en Houlme

Le marché est soldé administrativement et financièrement.

La fin du contrat de pôle – programme 2007-2008

Le cabinet d'études Ingé-Infra est retenu en qualité de maître d'œuvre pour les travaux d'aménagements divers de bourgs des communes de Dompierre, Echalou, La Coulonche, Saint André de Messei et Saires La Verrerie. Les projets ont été approuvés en octobre 2006. Ces travaux devront débuter au printemps 2007 et se terminer en

2008 par la commune de Saires la Verrerie. Ces travaux mettront fin au contrat de pôle Etat-Région signé en mars 2001.

Tourisme-Culture-Loisirs

Les chemins de randonnées pour le topoguide

Des photos ont été réalisées au cours des étés 2005 et 2006 par le Club photo de Flers afin d'illustrer le futur topoguide. La trame du topoguide est en cours, reste à intégrer les photos lorsqu'elles seront transmises par le club photo et à consulter un imprimeur.

La voie verte et le site de la butte rouge

Considérant l'intérêt touristique que représente le site de la Butte rouge et la proximité de l'ancienne voie ferrée Caen-Laval récemment aménagée par le syndicat mixte de Domfront, le conseil communautaire a décidé d'acquérir l'ancienne voie ferrée Denain-Anzin allant de la Butte rouge à la gare de Saint Bômer les Forges auprès de la SAFER de Basse Normandie, qui a exercé son droit de préemption lors d'une adjudication, pour un montant de 6 500€.

Cette portion de voie sera soit rétrocédée au syndicat mixte pour l'aménager et l'entretenir comme l'ancienne voie ferrée entre la Selle la Forge et Domfront, soit mise à disposition de l'association Le Savoir et le Fer. Cette décision fera l'objet d'une prochaine délibération.

Protection et mise en valeur de l'environnement – Cadre de vie

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Les demandes de contrôle de conception doivent être adressées à la Communauté de Communes qui émet un avis dans le mois.

Les contrôles de bonne exécution sont réalisés par le maire ou son représentant de la commune concernée.

Le fonctionnement du SPANC et le diagnostic de l'existant seront ré-étudiés après la publication de la nouvelle loi sur l'eau et ce qu'elle induit.

Voirie

Routes communales

Des travaux d'entretien et de voirie ont été réalisés par l'entreprise COURTEILLE de Passais la Conception pour une somme de 174 059.88€ TTC. Les travaux ont débuté mi-juillet pour se terminer mi-octobre. Une visite de bonne exécution a eu lieu le 13 novembre en présence du Président Gérard Burel et de la commission Voirie.

Les ouvrages d'art

Une consultation a été lancée auprès des artisans maçons de la région, pour la réalisation des travaux d'entretien et de réparations de deux ponts situés sur les communes de Dompierre et Bellou en Houlme. Cette consultation est restée infructueuse. Une consultation sera de nouveau lancée dès l'hiver 2006 en vue d'une réalisation des travaux à l'été 2007.

Divers

La définition de l'intérêt communautaire a été approuvée par l'assemblée lors de la réunion du 23 juin 2006 en présence de Monsieur le Sous Préfet, François Ravier.

Monsieur Lebrun, Conseiller municipal d'Echalou et conseiller communautaire est élu en qualité de délégué suppléant au SIRTOM Flers-Condé.

Monsieur le Vice-président est désigné suppléant du Président au comité de pilotage Natura 2000. Monsieur Lainé est désigné suppléant du Vice Président.

* Loi du 12 juillet 1999

Le Président

Communauté de Communes
De la Haute Varenne et u Houlme

G. BUREL